

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2021**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, LE QUATORZE DECEMBRE, A DIX-SEPT HEURES, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE PHILIPPE HERCOUET.

Date de la convocation : 8 décembre 2021

ETAIENT PRÉSENTS :

Président :

Vice-présidents : Philippe HERCOUET, Nathalie BEAUVY, Éric MOISAN, Jean-Luc COUELLAN, Josianne JEGU, Jean-Luc BARBO, Catherine DREZET, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Thierry GAUVRIT, Yves LEMOINE, David BURLLOT.

Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Thibault CARFANTAN, Daniel COMMAULT, Catherine CORDON (*suppléante de Jean-Michel LEBRET, absent*), Jean-François CORDON, Stéphane de SALLIER DUPIN, Nicole DROBECQ, Alain GENCE, Alain GOUEZIN, Benjamin GUILLERME-JUBIN, Serge GUINARD, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Sylvie HERVO, René LE BOULANGER, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, David L'HOMME, Christelle LEVY, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Nicole POULAIN, Michel RICHARD, Christophe ROBIN, Thierry ROYER, Yves RUFFET, Fabienne TASSEL, Christine THEZE (*suppléante de Marie-Madeleine BOURDEL, absente*), Laurence URVOY, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Thierry ANDRIEUX donne pouvoir à Nadine L'ECHELARD,
- Carole BERECHEL donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Suzanne BOURDÉ donne pouvoir à David L'HOMME,
- Nathalie TRAVERT-LE ROUX donne pouvoir à Philippe BOSCHER,
- Marie-Paule ALLAIN, Yvon BERHAULT, Sylvain BERNU, Nathalie BOUZID, Guy CORBEL, Céline FORTIN, Renaud LE BERRE, Marc LE GUYADER, Sébastien PUEL,

SECRÉTAIRE DE SEANCE : David BURLLOT

Délibération n°2021-229

Membres en exercice : 69 Présents : 56

Absents : 13

Pouvoirs : 4

**ECONOMIE INNOVATION RECHERCHE
PARC D'ACTIVITES DE LA TOURELLE 1 (LAMBALLE-ARMOR) – CESSION DE PARCELLE
SOCIETE PAUL LIBBRA DISTRIBUTION**

La société PAUL LIBBRA Distribution, située sur le Parc d'Activités de la Tourelle 1 (Lamballe-Armor), anciennement dénommée ALTEO est une société de transport routier. Locataire de ses locaux, la

société s'est rapprochée de Lamballe Terre & Mer pour étudier une implantation sur le Parc d'Activités de la Tourelle 1 à Lamballe-Armor.

Lamballe Terre & Mer, dans le cadre de l'aménagement de l'îlot 4 du Parc d'Activités de la Tourelle, a pu accompagner l'implantation des nouveaux sites CIP/FTCI et SODI PL/IBFM en 2021. Le terrain restant sur l'îlot 4 (environ 4 hectares) permet une division en 4 lots d'activités. Il est proposé de vendre un de ces terrains de 9 044 m² (partie de la parcelle 142 ZT 277) à la société PAUL LIBBRA Distribution ou tout autre société désignée par cette dernière.

Au regard de :

- L'avis favorable de la Commission Economie Innovation Recherche du 28 octobre 2021 et du Bureau communautaire du 23 novembre 2021 sur cette cession et les modalités qui s'y attachent,
- L'avis des domaines du 24 novembre 2021 estimant la valeur vénale du bien à 180 880 € HT, assortie d'une marge d'appréciation de 10%,

Il est proposé au Conseil communautaire d'autoriser la cession d'une parcelle de 9 044 m² (partie de la parcelle 142 ZT 277 en cours de division) à la société PAUL LIBBRA Distribution ou tout autre société désignée par cette dernière, au prix de 29 € HT le m². Ce prix de cession intègre les travaux d'aménagement réalisés par Lamballe Terre & Mer dans le cadre de la viabilisation du site.

Il est précisé qu'une servitude de passage des réseaux publics d'eaux pluviales et d'eaux usées sera à constituer sur le lot dans le cadre de cette vente.

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- APPROUVE la cession d'une parcelle de 9 044 m² (partie de la parcelle 142 ZT 277) avec constitution de servitude de passage de réseaux publics, située sur le Parc d'Activités de la Tourelle, à Lamballe-Armor au bénéfice de la société PAUL LIBBRA Distribution ou toute autre société désignée par cette dernière, au prix de 262 276 € HT (29 € HT/m²),
- PRECISE que les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer l'acte de vente et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME, 21 DEC. 2021
A Lamballe-Armor, le
Pour le Président empêché,
Le 1^{er} Vice-président,
Philippe HERCOUET



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

22 DEC. 2021

De l'affichage le

22 DEC. 2021

Pour le Président,
Par délégation,
Directeur Général des services,
Arnaud LECOURT

